



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

2023



Rapport établi conformément à
l'article L.4622-16 du code du travail

Agréé pour 5 ans jusqu'au ► 14 novembre 2025

Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

21 rue Camille Marcille – CS 70142 – 28008 Chartres
02 37 25 16 00 – www.sistel.asso.fr – chartres@sistel.asso.fr

1	CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2023	5
2	COMMISSION DE CONTROLE AU 31/12/2023	6
3	COMMISSION MEDICO TECHNIQUE AU 31/12/2023	6
4	ORGANIGRAMME	7
5	EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE	8
6	ADHERENTS	9
	6.1 Nombre	9
	6.2 Répartition Séctorielle	9
	6.3 Répartition par taille (hors interim)	9
	6.4 Répartition par secteur d'activité	10
	6.5 Mouvements au cours de l'année.....	10
7	EFFECTIFS.....	11
	7.1 Effectif salaries	11
	7.2 Répartition par taille d'établissement	11
	7.3 Répartition des effectifs en fonction de la catégorie déclarée	12
	7.4 Répartition par secteur d'activité	14
	7.5 Effectif affilié (offre spécifique dédiée aux travailleurs indépendants).....	14
8	ACTIVITES MEDICALES	15
	8.1 Visites médicales (y compris interim)	15
	8.2 Entretiens Infirmiers (y compris interim, et infirmiers dentreprise).....	16
	8.3 Synthèse des entretiens médico-professionnels (y compris intérim).....	17
	8.4 Focus interim	17
	8.5 Suivi médical	19
	8.6 Conclusions des visites nécessitant l'avis du médecin du travail.....	20
	8.7 Examens complémentaires	20
	8.8 Sensibilisations apportées par les idest en entretiens infirmiers	23
	8.9 Recours à la téléconsultation.....	25
9	ACTIONS SUR LE MILIEU DE TRAVAIL	25
	9.1 Par les medecins du travail	25
	9.2 Par les idest	25
	9.3 Par les iprp	25
	9.4 Par les ast.....	26
	9.5 focus fiches entreprises	26
	9.6 Par les IPRP.....	27
	9.7 Conseil en équipement de protection individuelle (EPI).....	29
	9.8 Psychologue du travail	30
	9.9 Dispositif e-AMAROK	31
	9.10 Atelier 12/14	32
10	PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE	32
	10.1 Rappel parcours visites médicales dont visite de pré-reprise.....	32
	10.2 Articulation cellule prévention de la désinsertion professionnelle	32
	10.3 Activité de chargée de PDP	33
	10.4 Collaboration avec partenaires de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)	35
11	VEILLE SANITAIRE.....	35
	11.1 Évolutions et relations en santé au travail (EVREST)	35
	11.2 Quinzaine des maladies à caractère professionnel (QMCP)	35
12	OFFRE COMPLEMENTAIRE.....	36
13	RESSOURCES HUMAINES	37
	13.1 Personnel médical.....	37
	13.2 Personnel paramédical assistant les médecins du travail /idest	37
	13.3 Membres équipe Pluridisciplinaire	37
	13.4 Service Support	38

13.5	EGALITE HOMMES/FEMMES.....	39
14	FORMATION DU PERSONNEL	41
14.1	Bilan	41
14.2	Répartition des stagiaires par sexe	41
14.3	Répartition des stagiaires par statut.....	41
14.4	Nombre moyen de jour de formation.....	41
15	MOYENS MATERIELS.....	42
15.1	Centres fixes.....	42
15.2	Centres médicaux mobiles	43
15.3	Centre annexes (maisons médicales, dispensaires, infirmeries)	43
15.4	Matériel médical	44
15.5	Matériel pour l'action sur le milieu du travail.....	45

La Commission Médico Technique s'est réunie le 16 avril 2024 et a donné sur ce rapport un avis favorable à l'unanimité.

Référence : Code du Travail, Article D.4622-54

Le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises établit le rapport annuel d'activité mentionné à l'article L. 4622-16, qui est présenté au comité interentreprises ou à la commission de contrôle et au conseil d'administration au plus tard à la fin du quatrième mois qui suit l'année au titre de laquelle il a été établi. Ce rapport est ensuite transmis aux adhérents.

La commission médico-technique prévue à l'article L. 4622-13 émet un avis sur ce rapport, avant sa présentation aux instances mentionnées au premier alinéa.

Ce rapport contient des statistiques à l'échelle nationale pour mettre en perspective les activités de SISTEL, rappelé par ce pictogramme.



Ces données sont issues du premier rapport annuel publié par la Direction Générale du Travail en mars 2024. Elles concernent l'exercice 2022. Issues d'une enquête obligatoire, elles portent sur une base de données plus complète (92 % de SPSTI répondants pour 16,2 millions de salariés suivis) que celle de l'enquête de branche citée en référence dans le rapport annuel 2022 (77 % de SPSTI répondants pour 14,4 millions de salariés suivis). Les chiffres peuvent donc différer substantiellement.

1 CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2023

Le Conseil d'Administration est composé de 20 représentants :

- **10 représentants employeurs** nommés par les organisations patronales représentatives au niveau national et interprofessionnel.
- **10 représentants salariés** des entreprises adhérentes désignés par les organismes syndicaux représentatifs aux niveaux national et interprofessionnel.

Durée du mandat : quatre ans

Quatre médecins participent avec voix consultative à cette instance

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois cette année.

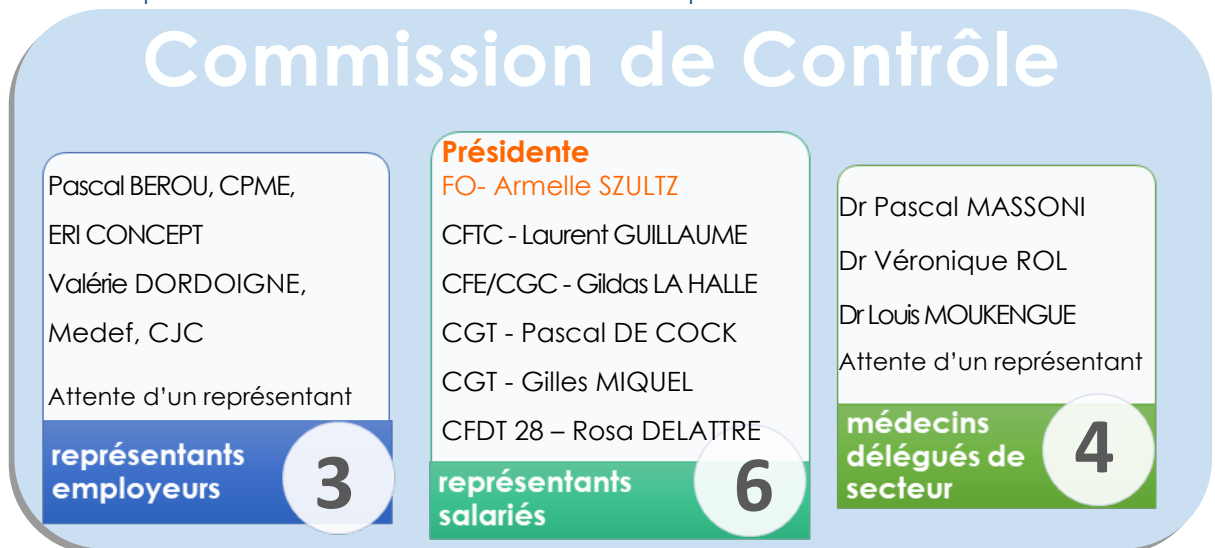


2 COMMISSION DE CONTROLE AU 31/12/2023

La Commission de Contrôle est consultée ou informée dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement du service, elle s'est réunie trois fois cette année.

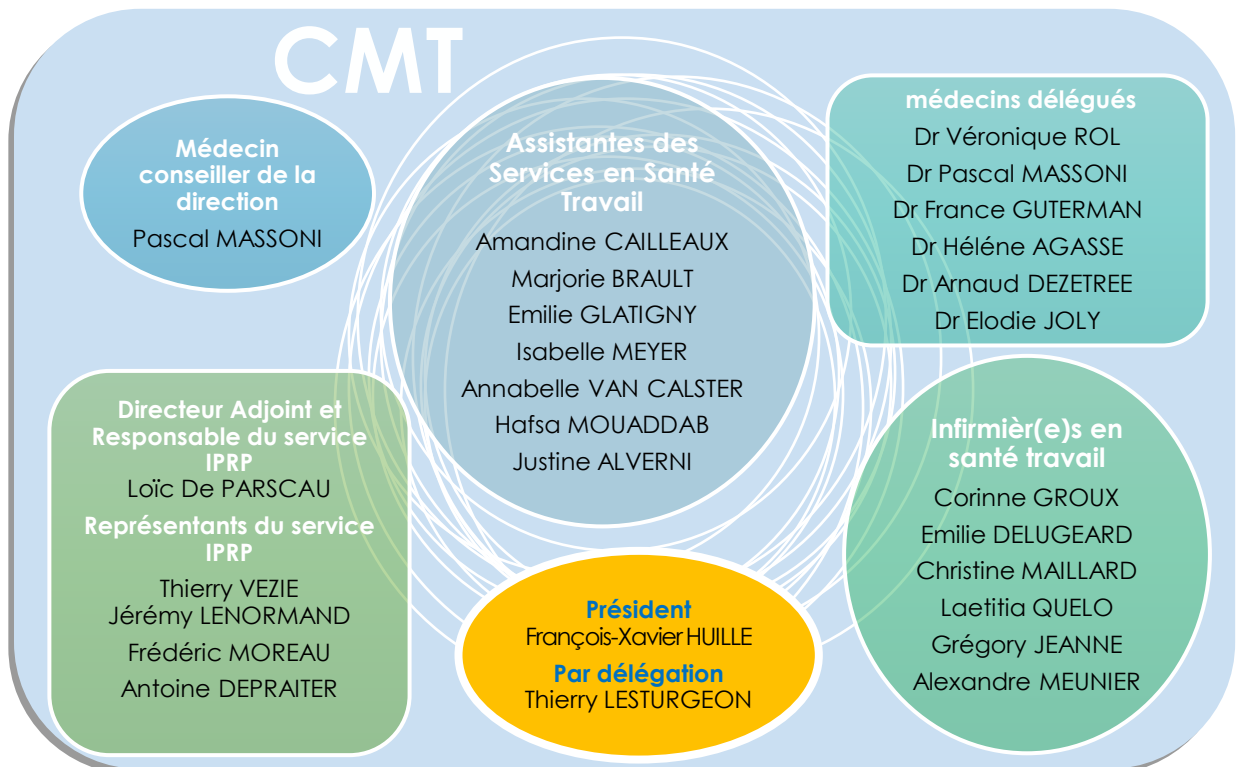
Elle est composée de neuf membres :

- **6 représentants des salariés des entreprises adhérentes** désignés par les organismes syndicaux représentatifs au niveau national et Interprofessionnel,
- **3 représentants les employeurs adhérents** nommés par les organisations patronales représentatives aux niveaux national et interprofessionnel.



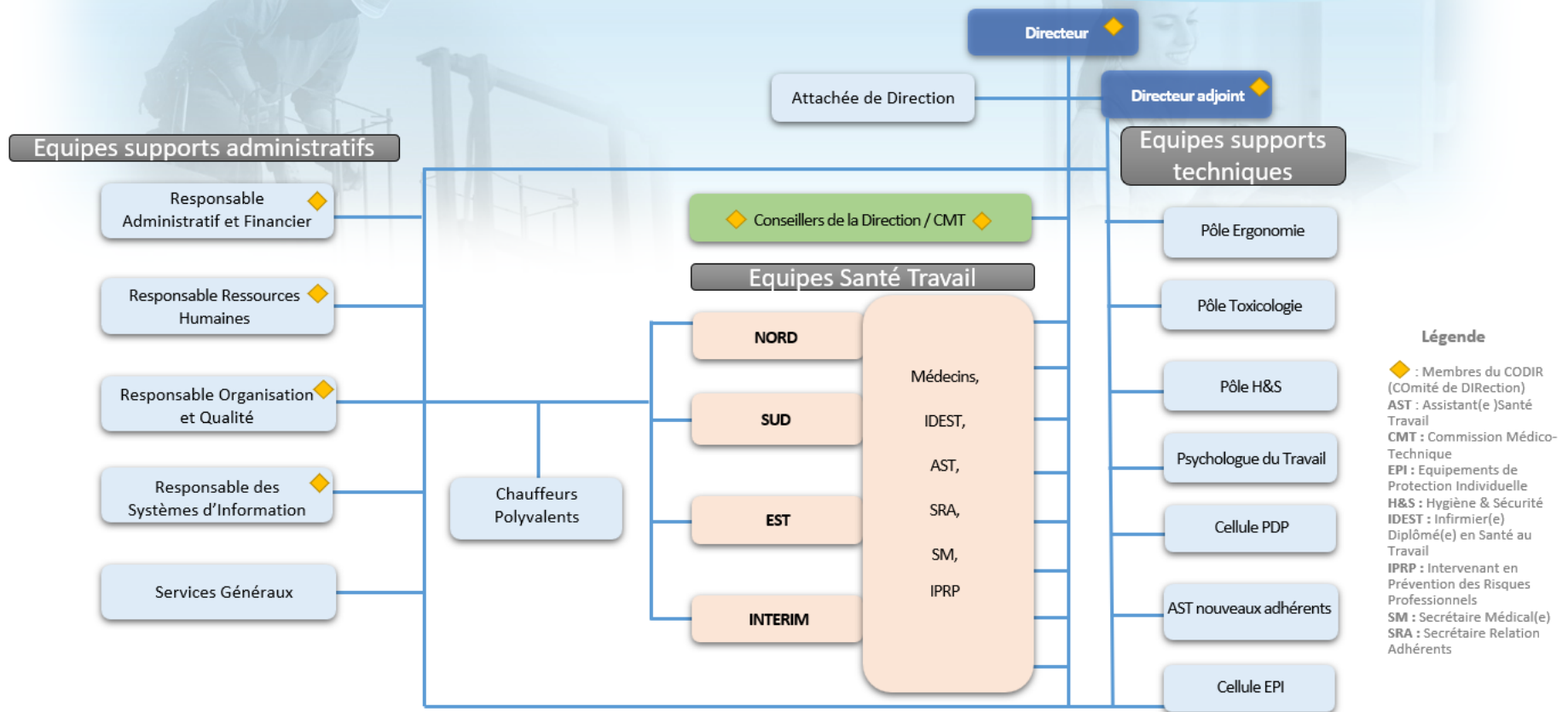
3 COMMISSION MEDICO TECHNIQUE AU 31/12/2023

La Commission Médico-Technique s'est réunie trois fois cette année.



4 ORGANIGRAMME

Organigramme de

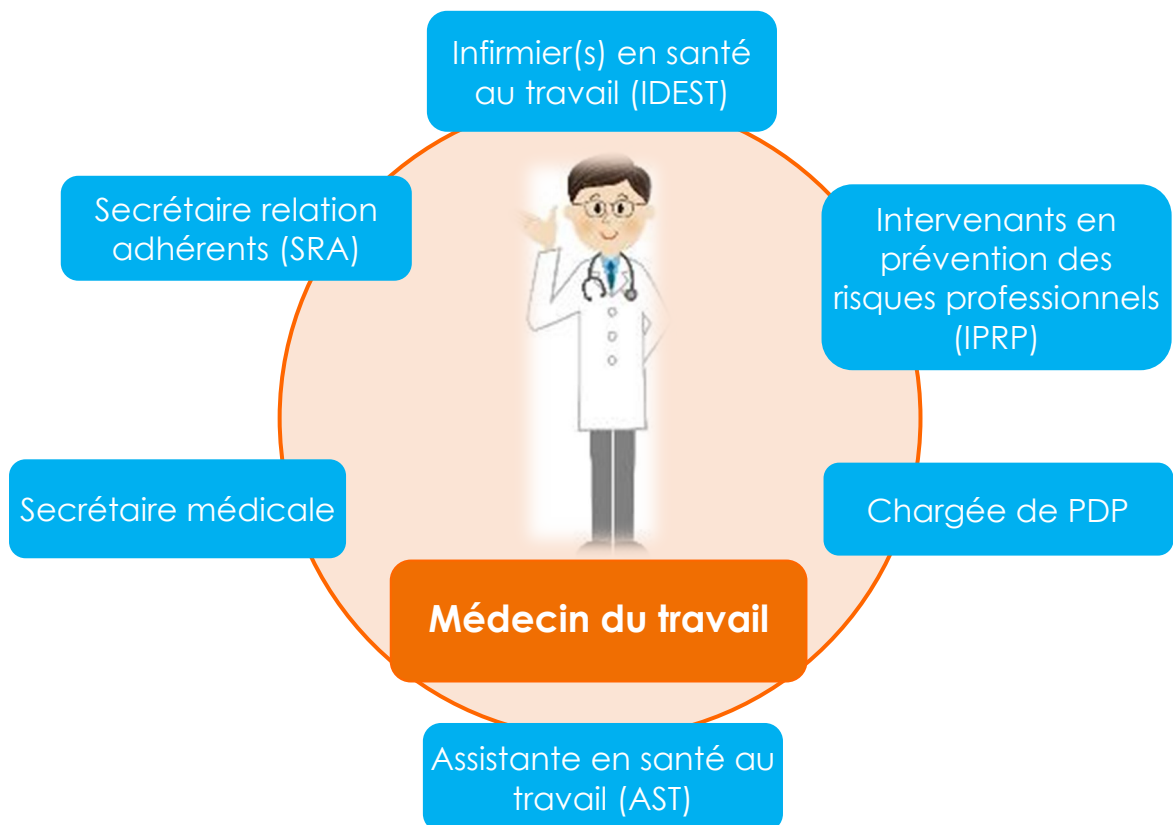

Légende

- ◆ : Membres du CODIR (COMité de DIRection)
- AST : Assistant(e) Santé Travail
- CMT : Commission Médico-Technique
- EPI : Equipements de Protection Individuelle
- H&S : Hygiène & Sécurité
- IDEST : Infirmier(e) Diplômé(e) en Santé au Travail
- IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
- SM : Secrétaire Médical(e)
- SRA : Secrétaire Relation Adhérents

5 EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le médecin du travail anime et coordonne une équipe pluridisciplinaire.

La composition d'une équipe pluridisciplinaire :



Les équipes pluridisciplinaires sont animées par les médecins du Travail et constituées par les professionnels de santé ci-dessous :

- 21 médecins du travail,
- 20 infirmiers en santé au travail,
- 12 intervenants en prévention des risques professionnels,
- 25 secrétaires médicales, AST
- 09 secrétaires relations adhérents.

Démographie médicale

L'année 2023 a été marquée par :

- 1 démission de médecin du travail
- 1 recrutement de médecin collaborateur
- 1 recrutement de médecin du travail

6 ADHERENTS

6.1 NOMBRE

Au 31/12	2021	2022	2023
Nombre d'entreprises adhérentes	7 826	8 075	7 996

6.2 REPARTITION SECTORIELLE

6.2.1 ADHERENTS (HORS SUSPENDUS)

Secteur	2021	2022	2023
Nord	2 386	2 467	2 444
Est	2 713	2 757	2 704
Ouest	2 700	2 760	2 758
Intérim (*)	26	90	89
Thalie Santé	1	1	1
TOTAL	7 826	8 075	7 996

Un adhérent peut compter plusieurs établissements (point 6.2.2).

(*) : à des fins statistiques les agences d'intérim ont été dédoublées en 2 adhérents différents pour distinguer leurs salariés permanents de leurs salariés temporaires. Ce processus était en cours en décembre 2021.

6.2.2 ÉTABLISSEMENTS (HORS SUSPENDUS)

Secteur	2021	2022	2023
Nord	2 589	2 647	2 642
Est	2 852	2 913	2 853
Ouest	2 961	3 008	3 011
Intérim	29	95	95
Thalie Santé	1	1	1
TOTAL	8 432	8 664	8 602

6.3 REPARTITION PAR TAILLE (HORS INTERIM)

Taille	2021	2022	2023
Moins de 10 salariés	5 946	6 110	6 013
De 10 à 49 salariés	1 493	1 523	1 544
De 50 à 99 salariés	207	201	201
De 100 à 299 salariés	119	115	114
Plus de 300 salariés	35	36	35
TOTAL	7 800	7 985	7 907

6.4 REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Secteur d'activité	2021	2022	2023
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 853	1 885	1 857
Construction	1 116	1 148	1 140
Industrie manufacturière	816	807	810
Hébergement et restauration	543	544	531
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	531	561	564
Santé humaine et action sociale	485	497	507
Autres activités de services	453	451	444
Activités de services administratifs et de soutien	338	403	403
Administration publique	378	376	314
Activités financières et d'assurance	289	281	279
Transports et entreposage	286	274	276
Arts, spectacles et activités récréatives	179	193	198
Activités immobilières	134	137	140
Information et communication	114	126	128
Enseignement	118	122	124
Activités des ménages	63	73	86
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	77	79	77
Industries extractives	12	12	12
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	10	11	11
Agriculture, sylviculture et pêche	5	5	6
TOTAL	7 800	7 985	7 907

6.5 MOUVEMENTS AU COURS DE L'ANNEE

✓ Adhésions en 2023 :616

✓ Adhérents radiés dont liquidation judiciaire 106, contentieux 66:730

Soit une moyenne de $\frac{99\,117}{7\,907} = 12,53$ salariés par adhérent.

7 EFFECTIFS

7.1 EFFECTIF SALARIES



: en moyenne, le nombre de salariés suivis par SPSTI est de 91 040 en 2022.

Au 31/12	2021	2022	2023
Nombre de salariés	102 228	101 411	99 117

Dont Fonctions Publiques :

Secteurs	2021	2022	2023
Fonction Publique d'État	642	697	629
Fonction Publique territoriale	10 598	9 932	6 823
Fonction Publique hospitalière	3 537	3 552	3 444
TOTAL	14 777	14 181	10 896

Les agents des Fonctions Publiques suivies par Sistel représentent en 2023 11 % du total des travailleurs pris en charge, contre 14 % en 2022 : c'est pour l'essentiel l'effet des démissions de fonctions publiques territoriales intervenues en 2023.



: en moyenne, la proportion des agents de Fonction Publique dans les effectifs suivis par les SPSTI est de 4.1 % en 2022.

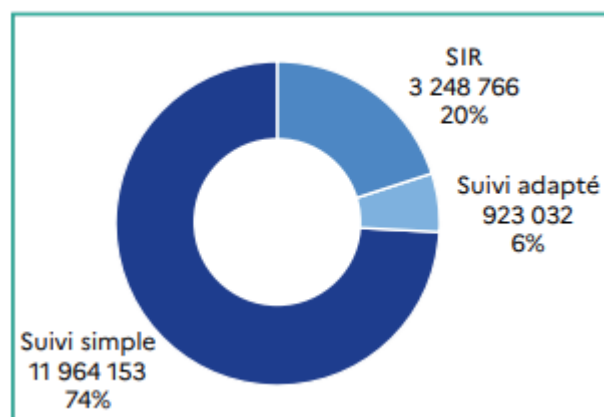
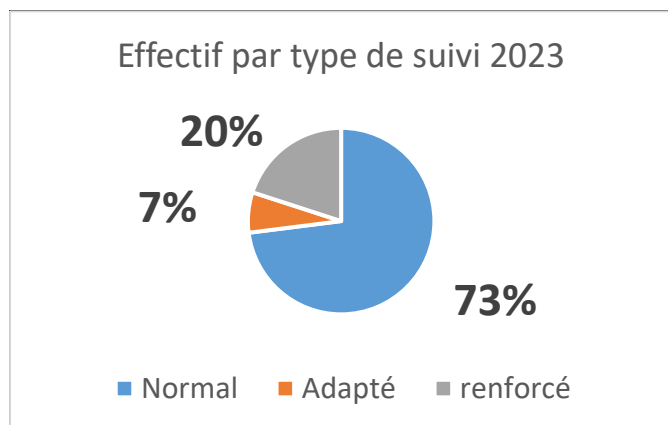
7.2 REPARTITION PAR TAILLE D'ETABLISSEMENT

Taille	2021	2022	2023
Moins de 10 salariés	21 492	20 283	19 842
De 10 à 49 salariés	33 042	30 822	31 037
De 50 à 99 salariés	14 096	13 630	13 570
De 100 à 299 salariés	18 107	18 386	18 218
Plus de 300 salariés	15 491	18 290	16 450
TOTAL	102 228	101 411	99 117

7.3 REPARTITION DES EFFECTIFS EN FONCTION DE LA CATEGORIE DECLAREE

	SI ¹			SIA ²			SIR ³			Total		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
TOTAL	76 959	76 062	72 398	6 744	6 616	6 892	18 525	18 733	19 827	102 228	101 411	99 117

Répartition des types de suivi en SPSTI



¹ Suivi Individuel : Suivi simple

² Suivi Individuel Adapté : RQTH, invalidité, femme enceinte, travail de nuit, moins de 18ans non affecté à travaux réglementés, agents biologiques (groupe 2), champs électromagnétiques

³ Suivi Individuel Renforcé : amiante, plomb, CMR, agents biologiques (groupe 3 & 4), rayonnements ionisants, travail en hauteur, port de charges > 55 kg, CACES, habilitation électrique

Dont :

✓ La fonction publique :

	SI			SIA			SIR			Total		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Fonction publique d'Etat	535	578	506	31	36	47	76	83	76	642	697	629
Fonction publique territoriale	9 085	8 391	5 774	245	277	195	1 268	1 264	854	10 598	9 932	6 823
Fonction publique hospitalière	2 767	2 738	2 603	289	303	302	481	511	539	3 537	3 552	3 444
TOTAL	12 387	11 707	8 883	565	616	544	1 825	1 858	1 469	14 777	14 181	10 896

En 2023, les effectifs du secteur privé augmentent (+1.1 %) tandis que les effectifs du secteur public diminuent sous l'effet des démissions et radiations (- 23 %).

Cette évolution contribue à expliquer l'augmentation du taux global de salariés classés SIR (20 % en 2023 vs 18 % en 2022) structurellement plus représentés dans le secteur privé.

Le taux global de SIR apparaît désormais à 20 %, en conformité avec la proportion nationale.

7.4 REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Secteur d'activité	2021	2022	2023
Industrie manufacturière	22 736	22 891	23 190
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	17 231	17 250	17 185
Santé humaine et action sociale	12 850	12 465	12 591
Administration publique	11 291	10 772	7 747
Construction	7 574	7 613	7 321
Activités de services administratifs et de soutien	6 343	5 676	6 057
Transports et entreposage	5 456	5 399	5 487
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 021	4 199	4 193
Hébergement et restauration	3 471	3 616	3 690
Activités financières et d'assurance	2 712	2 735	2 843
Autres activités de services	2 332	2 292	2 325
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 115	1 289	1 348
Information et communication	1 426	1 408	1 321
Enseignement	1 118	1 132	1 163
Activités immobilières	1 077	1 111	1 036
Arts, spectacles et activités récréatives	856	903	966
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	353	375	372
Industries extractives	163	172	145
Activités des ménages	96	107	129
Agriculture, sylviculture et pêche	7	6	8
TOTAL	102 228	101 411	99 117

7.5 EFFECTIF AFFILIE (OFFRE SPECIFIQUE DEDIEE AUX TRAVAILLEURS INDEPENDANTS)

Secteur	2021	2022	2023
Personnes physiques	NA	0	1
TOTAL	1	1	1

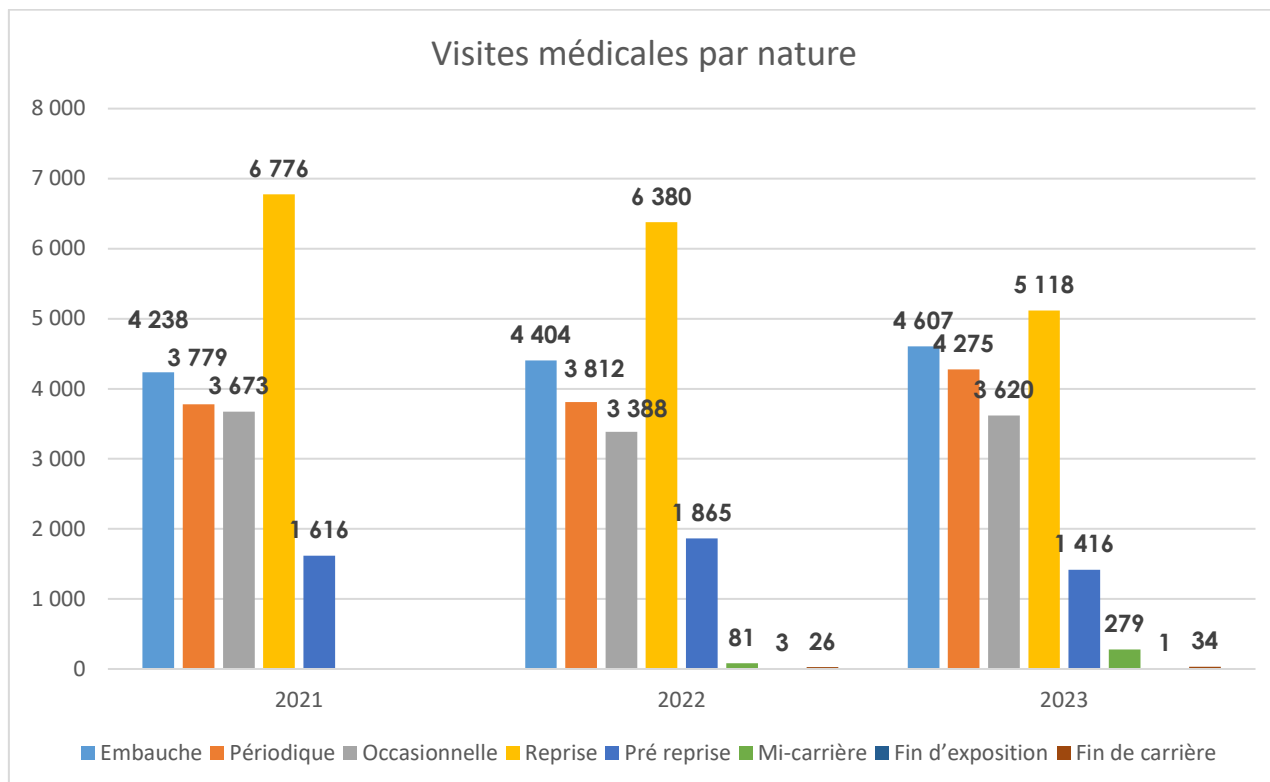


A l'échelle nationale, 800 travailleurs indépendants ont souscrit à l'offre spécifique qui leur ait dédiée par les SPSTI, alors que cette population est estimée à plus de 4 millions de travailleurs.

8 ACTIVITES MEDICALES

8.1 VISITES MEDICALES (Y COMPRIS INTERIM)

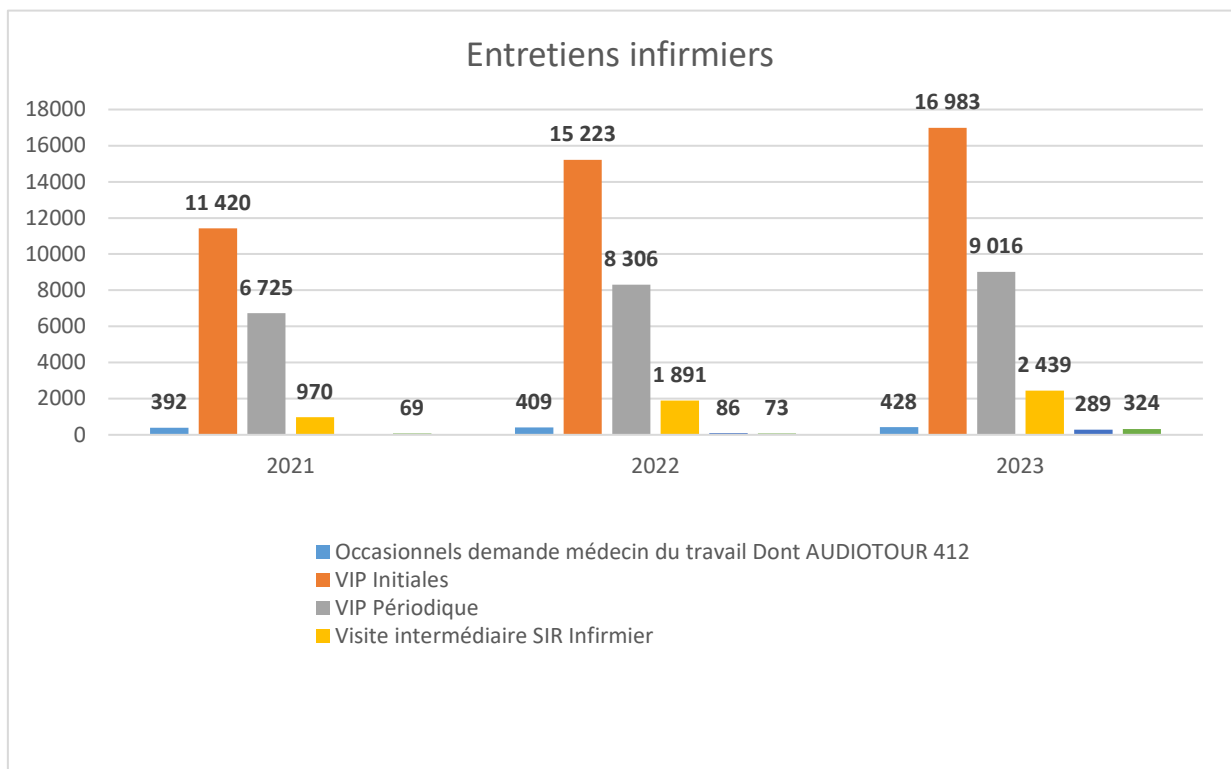
Examens	2021	2022	2023
Embauche	4 238	4 404	4 607
<i>Dont VIP Médicale Initiale</i>	<i>1 611</i>	<i>1 170</i>	<i>1 076</i>
Périodique	3 779	3 812	4 275
<i>Dont VIP Médicale Périodique</i>	<i>1 126</i>	<i>1 187</i>	<i>1 072</i>
<i>Dont Visite Intérimaire SIR</i>			78
Occasionnelle	3 673	3 388	3 620
Reprise	6 776	6 380	5 118
Pré reprise	1 616	1 865	1 416
Mi-carrière		81	279
Fin d'exposition		3	1
Fin de carrière		26	34
TOTAL	20 082	19 959	19 350



8.2 ENTRETIENS INFIRMIERS (Y COMPRIS INTERIM, ET INFIRMIERS D'ENTREPRISE)

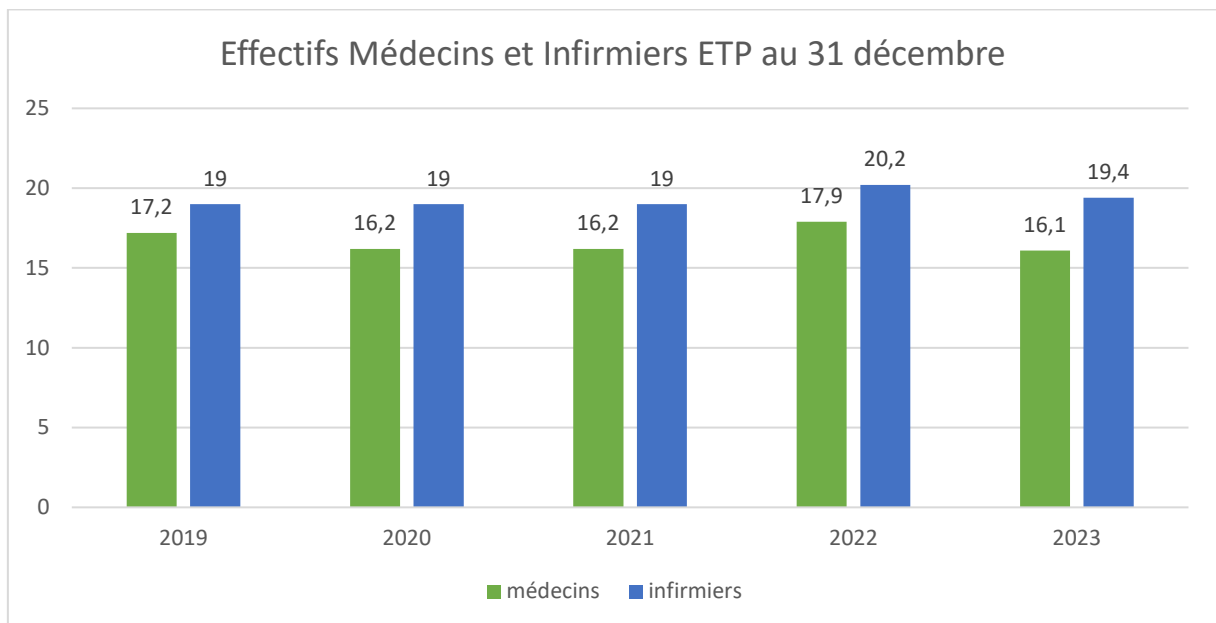
Examens	2021	2022	2023
Occasionnels demande médecin du travail	392	409	428
VIP Initiales	11 420	15 223	16 983
VIP Périodique	6 725	8 306	9 016
Visite intermédiaire SIR Infirmier	970	1 891	2 439
Visite de Reprise (dont 279 maternité)		86	289
Pré reprise IDEST	69	73	324
TOTAL	19 576	25 988	29 479

Préparations aux entretiens médicaux	2021	2022	2023
Entretien téléphonique	227	341	225
VPI Reprise	1 438	923	616
VPI Pré Reprise	221	200	93
VPI SIR Périodique	483	320	698
VPI SIR Embauche	697	550	601
TOTAL	2 845	2 334	2 233



8.3 SYNTHÈSE DES ENTRETIENS MÉDICO-PROFESSIONNELS (Y COMPRIS INTERIM)

	2021	2022	2023
Total des examens Méd. Pro. Hors VPI	39 658	45 947	48 829



Nombre d'Infirmiers par Médecin (ETP): SISTEL 1,2



: Nombre d'Infirmiers par Médecin (ETP): France 0,8

8.4 FOCUS INTERIM

✓ Les salariés intérimaires déclarés :

Intérimaires											
SI			SIA			SIR			Total		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
2 891	2 964	2 802	1 651	1 481	1 121	1 543	1 195	1 264	6 085	5 640	5 187

✓ Les prestations effectuées :

Nature d'examen	Médecin	IDEST	TOTAL
Embauches	989	1 915	2 904
dont Aptitude	960		960
dont VIP	29	1 915	1 944
Occasionnelles	48	0	48
Périodiques	38	6	44
dont Aptitude	38		38
dont VIP	0	4	4
dont intermédiaire SIR		2	2
Pré reprises	6		6
Reprises	71		71
TOTAL 2023	1 152	1 921	3 073

	Médecin	IDEST	TOTAL
RAPPEL 2022	1 168	1 949	3 117

RAPPEL 2021	1 274	940	2 214
--------------------	--------------	------------	--------------

8.5 SUIVI MEDICAL

8.5.1 REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Secteur d'activité	2023
Industrie manufacturière	11 725
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	7 721
Activités de services administratifs et de soutien	6 048
Santé humaine et action sociale	5 618
Construction	3 368
Administration publique	3 249
Transports et entreposage	2 744
Hébergement et restauration	1 805
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 718
Autres activités de services	1 153
Activités financières et d'assurance	1 122
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	730
Information et communication	619
Enseignement	532
Activités immobilières	436
Arts, spectacles et activités récréatives	353
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	173
Industries extractives	63
Activités des ménages	59
Agriculture, sylviculture et pêche	4
Non renseigné par les adhérents	1
TOTAL	49 241

8.5.2 ABSENTEISME

	2021	2022	2023
Absents Non Excusés	1 397	2 542	2 691
TOTAL CONVOQUES	43 625	51 953	55 380
Taux A.N.E	3.2%	4,9%	4.9%



: L'enquête annuelle de la DGT fait état d'un absentéisme de 11 %

8.6 CONCLUSIONS DES VISITES NECESSITANT L'AVIS DU MEDECIN DU TRAVAIL

8.6.1 AVIS COMPORTANT UNE PROPOSITION INDIVIDUELLE D'AMENAGEMENT, D'ADAPTATION OU DE TRANSFORMATION DE POSTE OU DU TEMPS DE TRAVAIL (ART. L. 4624-3 DU CODE DU TRAVAIL)

Décisions médicales	Apte avec restriction ou aménagement de poste (salariés SIR)			Attestation de suivi avec préconisations du médecin (salariés non SIR)		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
TOTAL	1 303	1 462	1 670	2 592	2 302	2 409

8.6.2 INAPTITUDES

Type de décision	2021	2022	2023
Inapte à tous les postes	461	447	454
Inapte au poste apte à un autre	286	328	275
TOTAL	747	775	729

	2021	2022	2023
Salariés du secteur privé suivis	87 451	87 230	88 221
Ratio	0.85 %	0.88%	0.83%



: le ratio équivalent en France en 2022 (SPST I + A) : 0,8 %

8.7 EXAMENS COMPLEMENTAIRES

8.7.1 EXAMENS INTERNES

Nature de l'examen	2022	2023
Audiométrie tonale ou vocale	23 464	26 547
Mesure de la capacité vitale lente et de l'expiration forcée, avec enregistrement (spirométrie standard)	65	162
Vision Biométrie	37 023	39 902
TOTAL	60 552	66 611

Audition Tour 2023, 8^{ème} édition de la santé auditive au travail du 16 au 20 octobre 2023.

Deux cars médicaux ont sillonné le département pour promouvoir la santé auditive au travail sur 23 lieux de dépistage en Eure et Loir (6 centres SISTEL et 15 entreprises ont accueilli nos unités mobiles), ce qui a mobilisé 3 chauffeurs/secrétaires, 2 animatrices et 9 infirmiers(ères) pour 407 salariés reçus sur nos 2 unités mobiles.

Au programme de cette action :

- Quiz de l'oreille
- Dépistage auditif
 - Interprétation
- Conseil de prévention

En quelques chiffres : 1026 dépistages auditifs réalisés, 777 sans anomalies, 249 avec anomalie détectées (dont 34 déjà connues).

Sistel remercie nos adhérents pour leur confiance, Paccor, Anais, Esat du Masnil, GXO, ID Logistics, Hydro Extrusion, Dierick, Expanscience, Delpharm, Bailly creat, Kuehne & Nagel, Valéo, Safran, Dunois distribution.



8.7.2 EXAMENS EXTERNES

Le service médical a prescrit 1 211 examens externes dont 1 028 :

Nature de l'examen	2022	2023
Hémogramme y compris plaquettes (N.F.S. -N.F.P)	94	167
Glycémie	208	154
Créatinine	51	148
Transaminases	74	140
Gamma GT	34	98
Hépatite B ou C	79	93
Radio pulmonaire	66	84
Urée	21	84
Cobalt Urinaires	35	26
Plombémie	15	34

8.7.3 ORIENTATIONS VERS DES PROFESSIONNELS DE SANTE

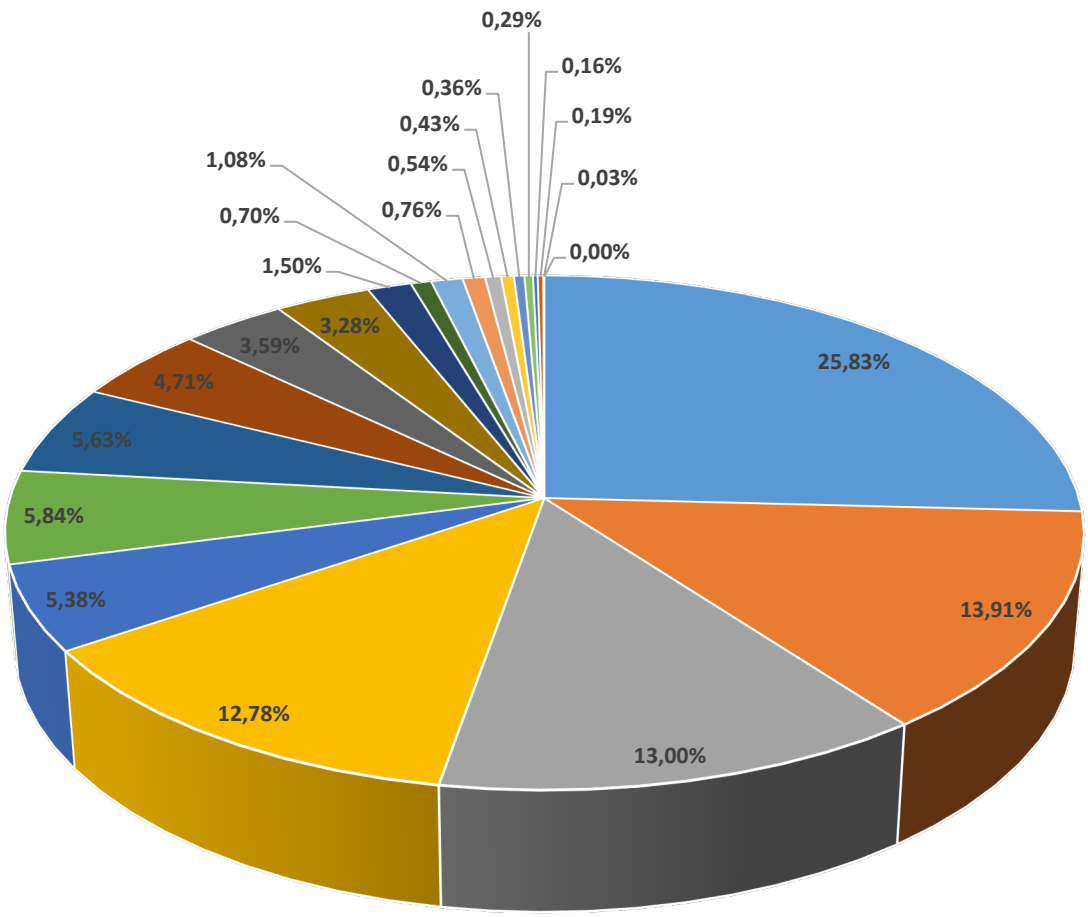
Le service médical a effectué 3 902 prescriptions dont :

Spécialités	2022	2023
Médecin généraliste	1 562	1 512
Ophthalmologie	1 437	1 259
Oto-rhino-laryngologie	366	516
Psychologue dont 100 vers un psychologue du travail	221	154
Psychiatre	76	112
Cardiologie	40	58
Gynécologie - Obstétrique	43	48

8.8 SENSIBILISATIONS APORTEES PAR LES IDEST EN ENTRETIENS INFIRMIERS

Sensibilisations	2022	2023
TMS	14 827	17 642
Manutention	9 102	9 500
EPI	7 818	8 876
Travail sur écran	6 999	8 730
Autre	4 032	3 675
CMR	3 589	3 991
Risque Routier	3 288	3 842
Bruit	3 179	3 216
Risque Biologique	2 286	2 452
RPS	1 813	2 240
Addictions	723	1 021
Tabac	408	736
Alimentation	216	522
Travail de nuit	520	477
Sommeil	92	372
AES	267	297
Travail en hauteur	210	244
Poussière de Bois	166	197
Amiante	94	110
Travail posté	63	131
Travail à genoux	21	22
Surveillance post professionnelle		1
TOTAL	59 713	68 294

Sujets des sensibilisations apportées par les IDEST en Entretien Infirmier



- TMS
- Travail sur écran
- Risque Routier
- RPS
- Tabac
- AES
- Amiante
- Surveillance post professionnelle
- Manutention
- Autre
- Bruit
- Addictions
- Alimentation
- Travail en hauteur
- Travail posté
- EPI
- CMR
- Risque Biologique
- Travail de nuit
- Sommeil
- Poussière de Bois
- Travail à genoux

8.9 RECOURS A LA TELECONSULTATION

Il a été réalisé en 2023, 474 entretiens médico-professionnel par modalité de téléconsultation. Dans une très large majorité, il s'agit de téléconsultation assistée par un infirmier en relation présente avec le salarié.



73 % des SPSTI en France pratiquent la téléconsultation

9 ACTIONS SUR LE MILIEU DE TRAVAIL

Les Actions en Milieu de Travail réalisées par les médecins et IDEST sont principalement consacrées aux sujets suivants :

- Visites d'entreprises,
- Réalisation et mise à jour de la Fiche Entreprise,
- Etudes de poste de travail,
- Participation au CSE

9.1 PAR LES MEDECINS DU TRAVAIL

	A.M.T. au 31/12 en demi - journées		
	2021	2022	2023
Médecins du Travail	2 440	1 345	882

9.2 PAR LES IDEST

	A.M.T. au 31/12 en demi-journées		
	2021	2022	2023
Infirmier(e)s en Santé au Travail	2 566	2 553	2 040

9.3 PAR LES IPRP

	A.M.T. au 31/12 en demi-journées		
	2021	2022	2023
IPRP	2 387	2 339	2 658
<i>Dont AST temps plein</i>			152

9.4 PAR LES AST

	A.M.T. au 31/12 en demi-journées
	2023
AST secteur	267
AST temps plein	555
Total	822

9.5 FOCUS FICHES ENTREPRISES

	Création	Mise à jour	TOTAL
Médecins	18	66	84
IDEST	67	249	316
AST Secteur	71	93	164
AST Temps plein	271	63	334
TOTAL	427	471	898

Sur les 8 506 établissements 6 868 ont une Fiche d'Entreprise soit 80.7%

3 285 FE ont été créées ou mises à jour au cours des exercices 2020 à 2023, ce qui porte à **38.6 %** la proportion d'adhérents disposant d'une FE de moins de 4 ans.



: le ratio équivalent en France en 2022 : 25 %

Ce sont 50 247 salariés qui sont couverts par une FE de moins de 4 ans soit 50.69% des effectifs.

9.6 PAR LES IPRP

9.6.1 DOMAINES D'INTERVENTION IPRP

Les domaines d'intervention des IPRP sont **nombreux** et diversifiés :

- ✓ **anémométrie** : métrologie des vitesses d'air, étude des flux d'air, projets de conception de dispositifs de ventilation ;
- ✓ **contraintes thermiques** : métrologie des facteurs d'ambiance pour évaluation par calcul du WBGT ou du PMV/PPD ;
- ✓ **éclairage / luminance** : métrologie des niveaux d'éclairage et des luminances, projets de conception d'installation d'éclairage ;
- ✓ **ergonomie / étude de poste** : analyses de l'activité, des situations et organisations de travail, conception ou correction de postes ou d'espaces de travail, conduite de projet de conception, étude de l'activité et proposition de solutions d'aménagement ;
- ✓ **évaluation des risques** : mise en œuvre et accompagnement de démarches d'évaluation des risques professionnels - aide à la rédaction du document unique ;
- ✓ **évaluation du risque chimique** : hiérarchisation des produits utilisés dans l'entreprise en fonction des risques qu'ils présentent - études de postes de travail, proposition de solutions de substitutions ou de manipulations ;
- ✓ **évaluation des risques psycho-sociaux** : accompagnement des entreprises pour la compréhension et la réalisation d'un diagnostic ;
- ✓ **prélèvement d'atmosphère / étude de produits dangereux** : analyse des fiches de données de sécurité, prélèvements atmosphériques ;
- ✓ **sensibilisation** : interventions réalisées conjointement avec le médecin du travail et/ou l'infirmier(e) en santé au travail, auprès de groupes de salariés pour les sensibiliser aux risques liés à leur pratique professionnelle : bruit, produit chimique, menuiserie, restauration, AES, travail sur écran, rayonnements ionisants, RPS... ;
- ✓ **sonométrie** : métrologie des niveaux d'exposition sonore quotidienne, évaluation de la gêne sonore, conseils et préconisations en termes de protections collectives et individuelles ;
- ✓ **vibration** : métrologie des niveaux d'exposition quotidienne aux vibrations pour l'ensemble du corps ou pour le segment main-bras.

Tous ces domaines d'intervention sont répartis entre chaque intervenant(e) en fonction de leurs formations et de leurs fonctions.

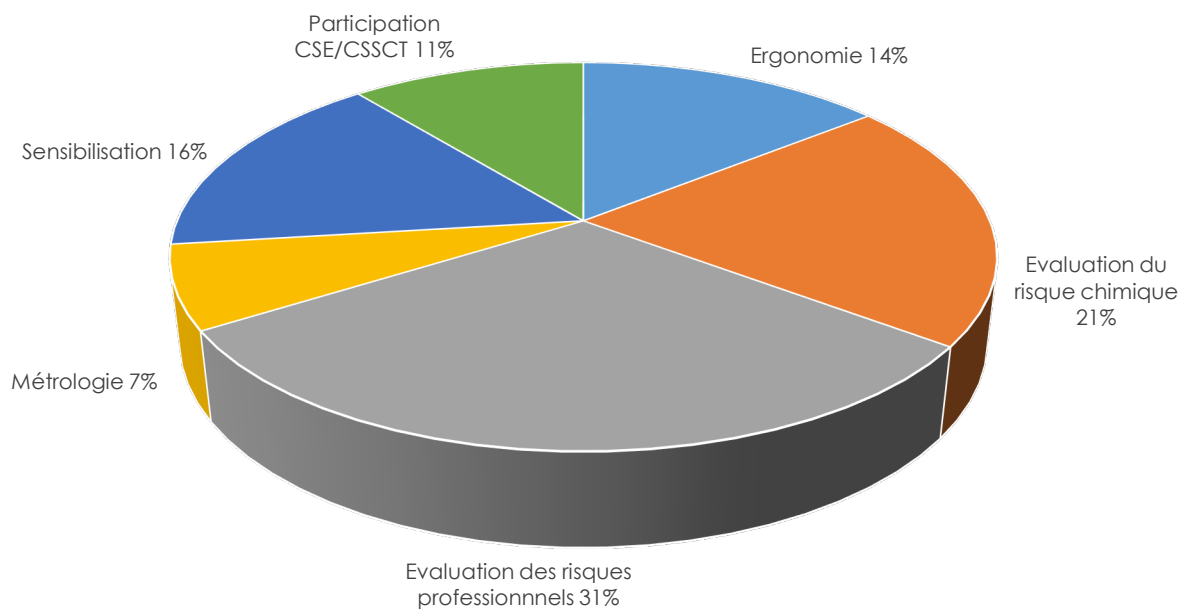
9.6.2 SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

Le nombre d'interventions terminées en 2023 est de : **1 455**.

Ci-après, est détaillée l'activité de 2023 ventilée selon les demandes terminées.

Ce sont toutes des demandes qui ont été clôturées, soit parce que terminées, soit parce que non traitées (adhérent suspendu ou radié, problématique disparue, désintérêt de l'employeur...).

9.6.3 TYPE D'INTERVENTION



9.6.4 FOCUS SUR LES SENSIBILISATIONS (FONT PARTIE DES AMT)

Les chefs d'entreprise, les salariés et/ou les apprentis bénéficient d'actions de sensibilisation.

Type de sensibilisation	Nombre de personnes sensibilisées		
	2021	2022	2023
Addictions	608	799	945
Bruit	77	477	117
Risques biologiques	114	-	-
Risques chimiques	81	171	470
Risques routiers	17	183	653
RPS	31	115	154
TMS	115	307	535
Travail sur écran	38	163	204
Autres (sommeil, travail en hauteur, UV...)	147	710	500
TOTAL	1 228	2 925	3 578

9.6.5 DUREE ET NOMBRE D'INTERVENTIONS

Durée d'intervention	Nombre d'interventions		
	2021	2022	2023
Interventions traitées sans déplacement (moins d'1 heure)	93	51	127
Interventions courtes (entre 1 et 8 heures)	609	799	991
Interventions moyennes (entre 8 et 16 heures)	327	248	247
Interventions longues (plus de 16 heures)	89	115	90
TOTAL	1 118	1 213	1 455

9.6.6 TAILLE DES ENTREPRISES CONCERNEES

59 % des interventions ont été réalisées dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Le nombre d'interventions a augmenté **de 20 % (+242)**

Le nombre d'entreprises concernées a augmenté de **24,4 % (+154)**

Taille des entreprises	Nombre d'interventions			Nombre d'entreprises concernées		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
1 à 9 salariés	336	280	424	274	216	307
10 à 49 salariés	269	366	433	169	237	276
50 à 99 salariés	161	197	219	75	81	99
100 à 299 salariés	243	2555	269	76	71	74
300 salariés et plus	109	115	110	26	27	30
TOTAL	1 118	1213	1455	620	632	786

9.7 CONSEIL EN EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Après évaluation des risques avec l'équipe pluridisciplinaire, l'entreprise peut retenir comme une des actions à mettre en œuvre la fourniture d'EPI à ses salariés. Elle peut alors solliciter notre intervenant pour l'aider à :

- ✓ Choisir les modèles adaptés aux préconisations ;
- ✓ Tester certains modèles en prêt ;
- ✓ Chercher une solution sur mesure ;
- ✓ Trouver un fournisseur.

Elle peut également lui demander de vérifier si les EPI déjà à disposition sont adaptés ou s'il en existe de plus indiqués (plus efficaces, plus confortables, plus esthétiques, moins chers...).

Si la demande initiale concerne souvent un type de protection (main, pied...), notre intervenant propose systématiquement d'envisager les autres domaines sur lesquels il peut agir (voies respiratoires, oreilles...), ce qui génère de nouvelles demandes au sein de la même entreprise.

Ainsi, 233 demandes émanant des équipes pluridisciplinaires ont généré 682 actions ; une même entreprise pouvant bénéficier de plusieurs actions pour plusieurs postes de travail et plusieurs parties du corps.

Type d'intervention	2021		2022		2023	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Mains	167	30.5%	187	34.9%	197	28,9%
Pieds	165	30.1	100	18.7%	178	26.1%
Oreilles	50	9.1%	56	10.5%	56	8.2%
Voies respiratoires	54	9.8%	53	9.9%	83	12.2%
Corps	41	7.5%	52	9.7%	68	10%
Yeux	45	8.2%	64	12.0%	66	9.7%
Tête	20	3.6%	21	3.9%	29	4.3%
Chute de hauteur	4	0.7%	2	0.4%	3	0.4%
Travailleur isolé	1	0.2%		0%	2	0.3%
Indéterminé	1	0.2%		0%	0	0%
TOTAL	548	100	535	100	682	100

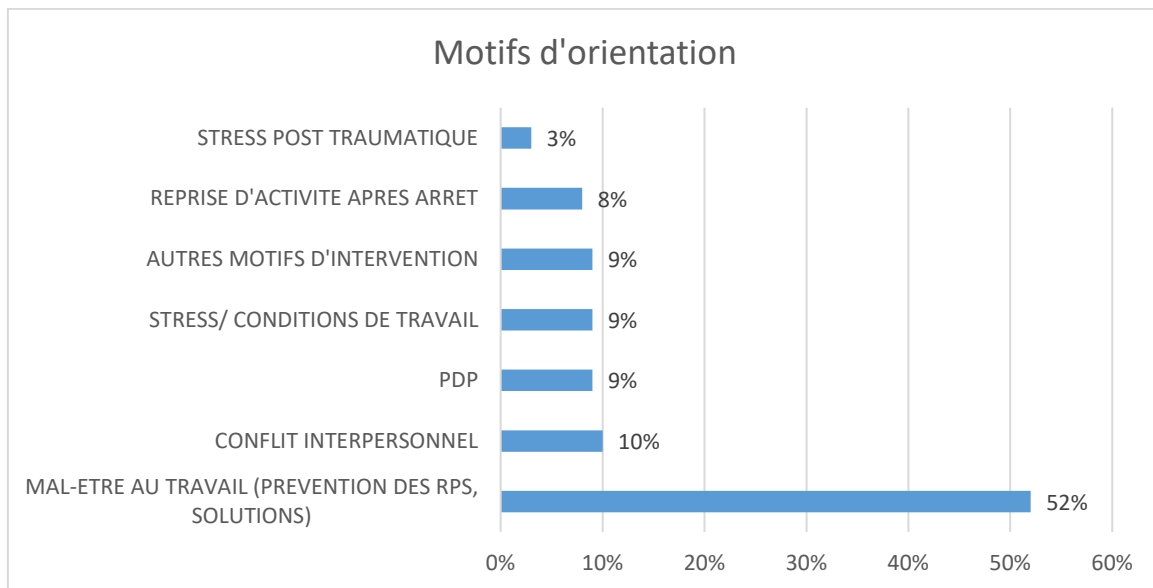
1 826 salariés occupant 364 catégories de poste de travail bénéficient donc d'EPI adaptés, nouveaux (29.5%) ou validés (70%). Ce n'est que dans 0.5% des cas qu'aucune solution n'a pu être trouvée.

9.8 PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

9.8.1 ACTIVITE ENTRETIENS INDIVIDUELS

En 2023, 261 salariés ont été orientés pour lesquels un entretien au moins a été programmé. Au total, 300 entretiens ont été programmés dont 257 ont été effectivement réalisés (soit un taux d'absentéisme de 14,3 %).

28 % de ces entretiens ont été réalisés sur le temps de travail des salariés.



Le délai moyen entre la demande d'entretien et le 1er RDV est de 29 jours.

En 2023, le temps consacré aux entretiens individuels (entretien et rédaction de la synthèse hors coordination ou échanges avec les équipes médicales ou partenaires extérieurs) correspond à 179 vacations (1/2 journées) soit 52% du temps de travail effectif.

9.8.2 ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

33 nouvelles demandes ont été adressées en 2023 (évaluation des risques psychosociaux, sensibilisations à la prévention des RPS, médiation, conseil, intervention à la suite d'évènement grave) auxquelles il faut ajouter les 7 adressées fin 2022 qui n'avaient pas pu être commencées.

En 2023, le temps consacré aux AMT (déplacements, présence chez l'adhérent et rédactions de supports d'information ou compte-rendu hors temps d'échanges avec les équipes médicales) représente 74 vacations soit 22 % du temps de travail effectif.

9.8.3 ACTIVITE CONNEXE

Le reste du temps de travail (26%) est consacré à la formation médiation (10%) à la coordination et aux échanges avec les équipes médicales et les IST ainsi que le réseau professionnel externe, aux réunions (dont la Cellule PDP), aux tâches administratives, à la mise à jour des connaissances et la veille réglementaire...

9.9 DISPOSITIF E-AMAROK

Le dispositif e-amarok a été mis à disposition des chefs d'entreprise adhérents de SISTEL le 20 janvier 2022. Cet outil permet à chacun d'auto-évaluer sa santé à travers des questions permettant d'identifier les sources de satisfaction et les sources de stress. Si la balance entre les deux est négative, un second test permet d'auto-évaluer son risque de Burn-Out. Si le risque est avéré un contact avec un psychologue du travail est proposé.

En 2023, 120 dirigeants ont ainsi évalué leur santé, 40 ont mesuré leur risque de Burn-Out et 8 se sont vus proposer un contact avec un psychologue du travail.

9.10 ATELIER 12/14

Dates	Sujet	Nbre d'adhérents présents	Nbre de présents
14/03/2023	Risque incendie	34	44
12/06/2023	Addictions	33	43
12/07/2023	Addictions	15	20
14/09/2023	Bruit	18	26
12/12/2023	Biologique	21	29
TOTAL		121	162

Tailles des Adhérents	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 299 salariés	300 salariés et plus
	47	26	18	23	7

10 PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE

10.1 RAPPEL PARCOURS VISITES MEDICALES DONT VISITE DE PRE-REPRISE

Le maintien dans l'emploi démarre dès la visite médicale ou l'entretien infirmier à l'embauche par la détection précoce dans le poste de travail de tout ce qui pourrait porter atteinte à la santé, à fortiori de manière irréversible et ainsi menacer à long terme l'aptitude du travailleur à son poste.

Les visites médicales ou entretiens infirmiers périodiques ont les mêmes fonctions à échéances adaptées à chaque situation individuelles et décidées par le médecin du travail.

Les études de postes permettent d'actualiser la connaissance des professionnels de santé de la situation de travail.

Le cas échéant une étude ergonomique peut être diligentée pour aider l'entreprise à envisager un aménagement du poste.

En cas d'arrêt maladie supérieur à 60 jours (30 jours en cas d'accident de travail), et ce, quelle qu'en soit la raison donnera lieu à une visite médicale de reprise pour réinterroger cette adéquation entre le poste et l'état de santé du salarié.

Si l'arrêt se prolonge, une visite de pré-reprise pourra permettre au médecin du travail d'engager des démarches permettant de faciliter le retour au poste dans de meilleures conditions et ainsi prévenir la désinsertion professionnelle.

10.2 ARTICULATION CELLULE PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE

Créée en 2012 à SISTEL et actée dans la loi du 02 Août 2021, cette cellule a pour objectif d'améliorer les dispositifs en place à disposition des entreprises et des salariés et d'intégrer l'activité de l'assistante sociale et de la psychologue du travail dans le processus de maintien dans l'emploi, en coordination avec tous les partenaires institutionnels qui contribuent à la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP).

Cette cellule a vu sa constitution encore évoluer au cours de l'année 2023 : Elle est désormais stabilisée par délégation de son encadrement par le médecin du travail à la responsable du pôle ergonomie.

Cette cellule est donc désormais constituée d'un médecin du travail, d'une ergonome, de la psychologue du travail, de la chargée de PDP. Elle étudie les signalements transmis par les équipes santé travail qui rencontrent des difficultés pour :

- ✓ La détection précoce des salariés concernés,
- ✓ La prise de conscience par le salarié lui-même,
- ✓ La prise en considération par l'employeur,
- ✓ La connaissance des arrêts maladie atypiques (longs et/ou répétés),
- ✓ La détermination de la solution la plus adaptée,
- ✓ L'identification des organismes et interlocuteurs adéquats,
- ✓ Un ou deux membres de la cellule PDP SISTEL participent aux réunions trimestrielles du comité cellule maintien en emploi par la CARSAT.

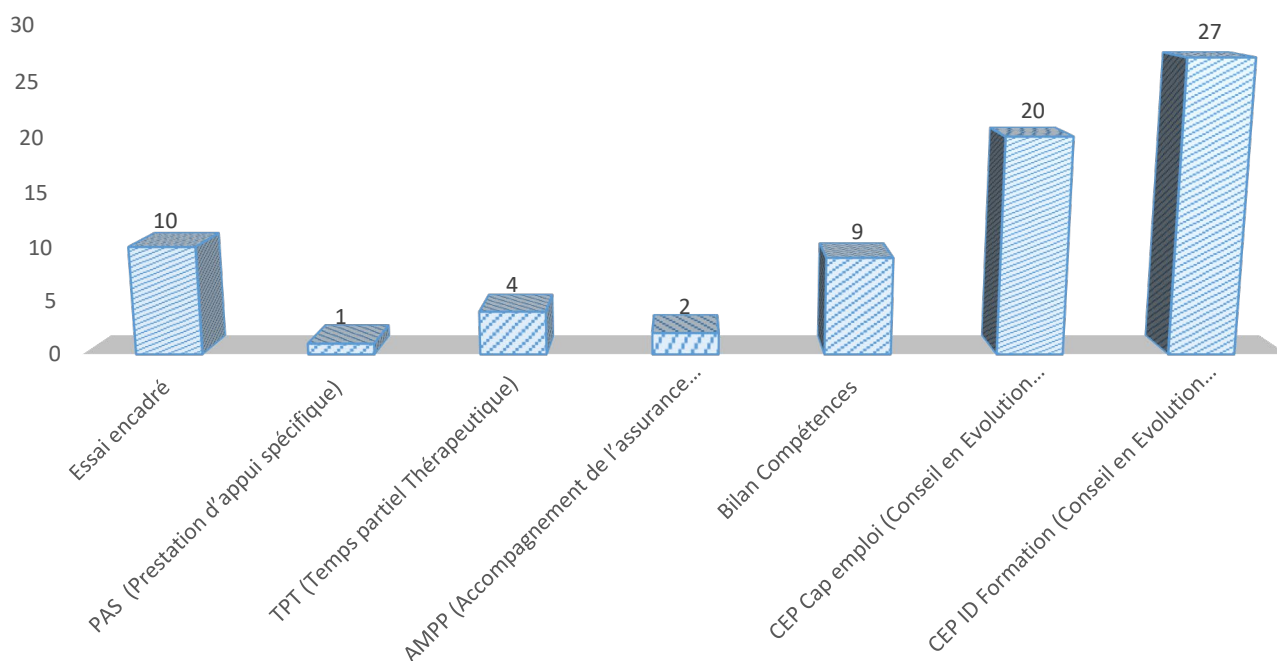
10.3 ACTIVITE DE CHARGEE DE PDP

Au cours de l'année 2023, 221 salariés ont été orientés vers la cellule PDP et pris en charge.

Notre chargée de PDP a reçu 105 personnes en entretien. Les 116 autres ont été contactées par téléphone ou par mail mais n'ont pas bénéficié d'entretien pour diverses causes :

- Impossible à contacter	23
- Démission avant la prise de contact	3
- Nouvel emploi trouvé	2
- Départ en retraite	1
- Inapte	13
- Licenciement	5
- Rupture conventionnelle	3
- Ne souhaitant pas d'accompagnement	26
- Actions menées par des tierces personnes	33 (psychologue, cap emploi, etc.)
- Dossiers non lancés (signalement fin 2023)	7

DISPOSITIFS MIS EN PLACE



	Essai encadré	PAS (Prestation d'appui spécifique)	TPT (Temps partiel Thérapeutique)	AMPP (Accompagnement de l'assurance maladie au projet professionnel)	Bilan Compétences	CEP Cap emploi (Conseil en Evolution Professionnelle)	CEP ID Formation (Conseil en Evolution Professionnelle)
Série1	10	1	4	2	9	20	27

La chargée de PDP a participé à 5 rendez-vous de liaison.

A noter trois médecins et un IDEST ont également participé à des rendez-vous de liaison pour un total de 11.

Sur les 221 salariés orientés, 109 sont BOETH.

(Bénéficiaire d'un Obligation d'Emploi d'un Travailleur Handicapé)

Sur les 105 personnes reçues, 15 ont bénéficié du service de la plateforme Sam.i

La tranche d'âge entre 52-56 ans est la plus concernée avec 43 dossiers orientés.

10.4 COLLABORATION AVEC PARTENAIRES DE LA PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

En fonction de chaque situation, un ou plusieurs membres des équipes santé travail vont échanger avec une assistante sociale de la CARSAT, un chargé de mission maintien de CAP EMPLOI, un médecin conseil, un médecin traitant, un agent de la Maison Départementale de l'Autonomie...

Les réunions de l'Equipe Pluridisciplinaire d'Insertion Professionnelle ont repris en 2021.

11 VEILLE SANITAIRE

11.1 ÉVOLUTIONS ET RELATIONS EN SANTE AU TRAVAIL (EVREST)

Un médecin a contribué à un Evrest d'entreprise, pour 95 salariés et a participé à l'Evrest national.

11.2 QUINZAINE DES MALADIES A CARACTERE PROFESSIONNEL (QMCP)

L'objectif du programme QMCP est de mettre en place un programme de surveillance épidémiologique en milieu de travail à partir des signalements des MCP par les médecins du travail.

La méthode mise en œuvre repose sur un réseau sentinelle de médecins du travail volontaires.

Le programme est basé sur le principe de périodes de déclaration exhaustive, de courte durée et, si possible, répétées deux fois par an (deux semaines consécutives par semestre).

Chaque région s'engage à restituer des résultats chaque année. Santé Publique France (anciennement InVS) publie également des résultats nationaux.

En 2023, 2 médecins ont participé aux deux quinzaines de l'année.

12 OFFRE COMPLEMENTAIRE

La loi du 2 août 2021 et ses décrets d'application disposent que les SPSTI, en complément de l'offre socle de service, dédiée à la prévention des risques professionnels, au suivi de l'état de santé des travailleurs et à la prévention de la désinsertion professionnelle, peuvent proposer une offre de services additionnels.

Dans ce cadre, 5 types de prestations ont été mis en œuvre pour donner suite à des sollicitations d'adhérents.

Pour l'essentiel, ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'article L. 4622-2 (alinéa 5) du code du travail au titre des actions de la promotion de la santé sur le lieu de travail, dont les campagnes de vaccination de dépistage et d'informations.

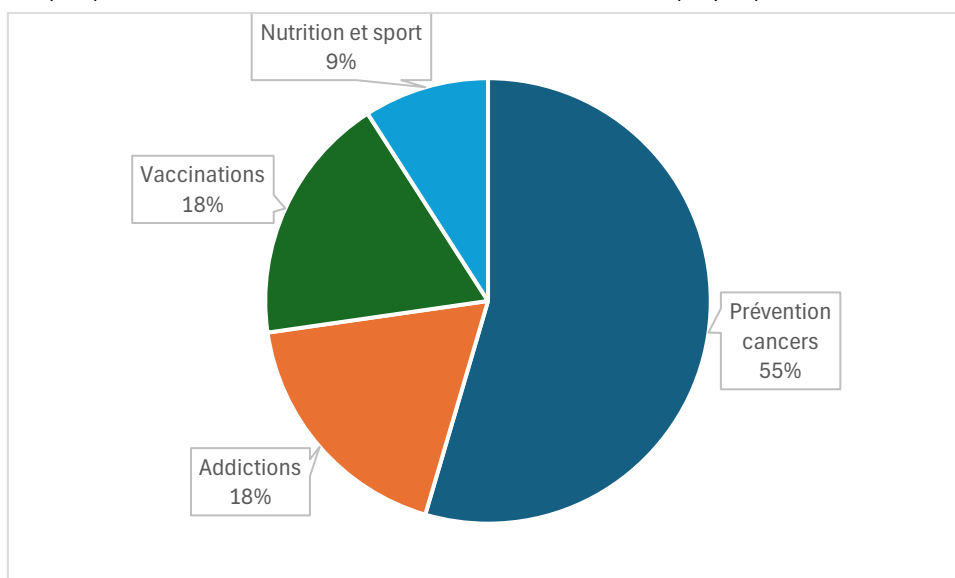
Quatre adhérents ont ainsi bénéficié d'une intervention (1 journée) dédiée au dépistage du cancer du sein (dans le cadre de la campagne nationale « octobre rose »).

Deux entreprises ont bénéficié d'une intervention dédiée au dépistage des cancers masculins (prostate et testicules) dans le cadre de la campagne mondiale « novembre ».

Toujours en novembre, une équipe SISTEL dédiée à l'accompagnement au sevrage tabagique a pu sensibiliser les salariés de deux entreprises à l'arrêt du tabac.

Deux autres ont bénéficié d'une campagne vaccinale contre la grippe saisonnière.

Enfin, Sistel a répondu favorablement à une demande de journée Santé pour une entreprise en proposant des ateliers sur la nutrition et l'activité physique.



Ces 11 prestations ont été facturées à l'entreprise bénéficiaire et n'ont donc pas été financées par les cotisations des adhérents.

Ces prestations ont été organisées dans des conditions visant à mobiliser le moins possible la ressource médicale : dans un seul cas, une ressource médicale a été mobilisée spécifiquement pour l'intervention, à la demande expresse de l'entreprise.

13 RESSOURCES HUMAINES

13.1 PERSONNEL MEDICAL

Fonction	Nombre de personne
Médecins du travail (dont collaborateurs)	21
Médecins du travail en équivalent temps plein	16.10
Infirmier(e)s en santé au travail sous délégation du médecin du travail	20
Infirmier(e)s en santé au travail sous délégation du médecin du travail en équivalent temps plein	19.4
TOTAL	41



Chez SISTEL un médecin en Equivalent Temps Plein suit en 2023 : 6 156 salariés. En France, en 2022 un médecin du travail ETP suivait 4 710 salariés (chez SISTEL en 2022 un médecin ETP suivait 5 665 salariés soit 20 % de plus).

13.2 PERSONNEL PARAMEDICAL ASSISTANT LES MEDECINS DU TRAVAIL /IDEST

Fonction	Nombre de personne
Secrétaires médical(e)s	25
Coordinatrices / Relation adh	6
Secrétaires relation adhérents	3
Total	34

13.3 MEMBRES EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Fonction	Nombre de personne
Chargée PDP	1
Assistant(e)s en santé au travail (AST)	2
Chargé d'EPI	1
Assistante équipe pluri	2
Pôle Hygiène et Sécurité	5
Pôle chimique – toxicologie	3
Pôle Psychologue du travail	1
Pôle ergonomie	3
Total	18

13.4 SERVICE SUPPORT

Fonction	Nombre de personne
Service Administratif et Financier	2,5
Service Informatique	2
Service Organisation / Qualité	1,5
Service Ressources Humaines	2
Secrétariat Administratif / Direction	3
Chargé des moyens généraux	1
Directeur	1
Directeur adjoint	1
Chargée des offres	1
Total	15

13.5 EGALITE HOMMES/FEMMES



Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom MINVIELLE Veronique
 Adresse mail veronique.minvielle@sistel.asso.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
 Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
 Raison sociale SERVICE INTERPRO SANTE TRAVAIL EURE LOIR
 Siren 325122299
 Code NAF 86.21Z - Activité des médecins généralistes
 Adresse 21 RUE CAMILLE MARCILLE 28000 CHARTRES

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2023
 Date de fin de la période de référence 31/12/2023
 Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs -

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
 Résultat final en % 1
 Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
 Nombre de points obtenus 39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 4.8
 Résultat final en nombre équivalent de salariés 14
 Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
 Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 25
 Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 25
 Nombre de points obtenus à l'indicateur 25



Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	5
Sexe des salariés sur-représentés	Égalité
Nombre de points obtenus	10

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	89
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	89

Publication des résultats obtenus

Date de publication	15/02/2024
Site Internet de publication	https://www.sistel.asso.fr/

14 FORMATION DU PERSONNEL

14.1 BILAN

Selon l'accord de branche, le montant des dépenses alloué à la formation professionnelle continue doit être de 1,7 % de la masse salariale.

SISTEL a réalisé des formations professionnelles continues à hauteur de 7,14 % de sa masse salariale.

	Montant de 2023
Montant prévu au titre de l'accord de branche (1,7 % de la masse salariale)	104 800,53 €
Montant des dépenses engagées	354 171,97 €
% de la réalisation / masse salariale	7,14%

14.2 REPARTITION DES STAGIAIRES PAR SEXE

Sexe	Personnes ayant bénéficié d'au moins 1 action de formation	Nombre de jours de formation	Effectif total de la population concernée en %		
			2021	2022	2023
Femme	65	332	100%	95%	79%
Homme	16	158	88%	92%	62%
TOTAL	80	490			

14.3 REPARTITION DES STAGIAIRES PAR STATUT

Statuts	Personnes ayant bénéficié d'au moins 1 action de formation	Nombre de jours de formation	Effectif total de la population concernée en %		
			2021	2022	2023
Cadre	26	261.5	97.30%	100%	67%
Non cadre	55	228.5	97.10%	92%	80%
TOTAL	81	490			

14.4 NOMBRE MOYEN DE JOUR DE FORMATION

Désignations	2021	2022	2023
Personnes ayant bénéficié d'au moins 1 action de formation	103	102	81
Nombre de jours de formation	477.5	460.5	490
Nombre moyen de jours de formation	4,06	4,63	6,05

15 MOYENS MATERIELS

15.1 CENTRES FIXES

Chartres :

Locaux médicaux :

- ✓ 2 secrétariats relations adhérents / planning ;
- ✓ 10 ensembles médicaux.

Locaux administratifs :

- ✓ 1 service de direction ;
- ✓ 1 service comptabilité ;
- ✓ 1 service offres complémentaires ;
- ✓ 1 service services généraux ;
- ✓ 1 service informatique ;
- ✓ 1 service organisation - qualité ;
- ✓ 1 service ressources humaines.

Locaux pluridisciplinaires :

- ✓ 1 service PDP ;
- ✓ 1 service conseiller de la direction ;
- ✓ 1 service formation ;
- ✓ 1 service IPRP.

Locaux divers :

- ✓ 1 salle du personnel et salle du comité d'entreprise ;
- ✓ 1 salle matériel de reproduction ;
- ✓ 4 bureaux d'AMT ;
- ✓ 1 local chaufferie - ventilation ;
- ✓ 1 salle à manger ;
- ✓ 1 cuisine ;
- ✓ 2 locaux techniques ;
- ✓ 3 salles archives ;
- ✓ 1 salle kardex ;
- ✓ 3 salles de réunion ;
- ✓ sanitaires.

Dreux :

- ✓ 5 ensembles médicaux ;
- ✓ 2 bureaux médecins ;
- ✓ 4 bureaux d'AMT ;
- ✓ 1 salle de réunion ;
- ✓ 2 secrétariats relations adhérents/planning ;
- ✓ 1 salle d'archives ;
- ✓ 1 salle du personnel ;
- ✓ 2 locaux techniques ;
- ✓ sanitaires.

Châteaudun :

- ✓ 3 ensembles médicaux ;
- ✓ 1 secrétariat relations adhérents / planning ;
- ✓ 1 salle de réunions ;
- ✓ 1 salle d'archives ;
- ✓ 1 salle du personnel ;
- ✓ 1 local machine ;
- ✓ 1 local économat ;
- ✓ sanitaires.

Nogent-le-Rotrou :

- ✓ 2 ensembles médicaux ;
- ✓ 1 secrétariat relations adhérents / planning ;
- ✓ 1 salle du personnel ;
- ✓ 1 espace kardex et archives ;
- ✓ sanitaires.

Maintenon :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 ensembles médicaux ; ✓ 1 Bureau IPRP ✓ 1 Salle de réunion ✓ 1 Salle du personnel | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 secrétariat relations adhérents / planning ; ✓ 1 bureau AMT ✓ sanitaires. |
|---|---|

Luisant :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 5 ensembles médicaux ; ✓ 1 bureau d'AMT ; ✓ 1 secrétariat relations adhérents / planning ; ✓ 1 Bureau AST Temps plein ✓ 1 salle du personnel ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 local technique ; ✓ 1 salle d'archives ; ✓ 1 salle de réunions ; ✓ 1 local économat ; ✓ sanitaires. |
|--|---|

15.2 CENTRES MEDICAUX MOBILES

- ✓ 2 cars médicaux.
- ✓ Tous ces cars sont équipés de cabines d'audiométrie.

Ces centres médicaux mobiles desservent **92** points de stationnement sur l'ensemble du département, Cette répartition importante permet d'éviter d'importants déplacements aux salariés convoqués aux examens médicaux, réduisant ainsi au minimum les pertes de temps et **rapprochant**, autant que faire se peut, **le médecin et l'infirmier(e) des entreprises** dont ils assurent le suivi médical.

15.3 CENTRE ANNEXES (MAISONS MEDICALES, DISPENSAIRES, INFIRMERIES)

Sur l'ensemble du département, nous disposons de **11** maisons médicales et dispensaires:

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Anet ; ✓ Auneau ; ✓ Bonneval ; ✓ Brou ; ✓ Courville-sur-Eure ; ✓ Épernon ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ La Loupe ; ✓ Senonches ; ✓ Toury ; ✓ Janville ✓ Voves. |
|---|--|

Ainsi que de **34** infirmeries au sein des entreprises, dont **25** avec infirmier(e)s d'entreprises, réparties comme suit :

	Nombre d'infirmeries	Dont nombre d'infirmeries avec d'infirmier(e)s d'entreprises
EST	16	9
NORD	9	9
OUEST	9	7
TOTAL	34	25

15.4 MATERIEL MEDICAL

Matériel	Nombre
Audiolyser ADL 20 USB	53
Balances	25
Campitests	9
Monoyer mobile	34
Otoscopes	9
Parinaud	59
Spirolyser SPL 10 USB	32
Stéthoscopes	23
Stéthoscopes électroniques	23
Tensiomètres poignets	30
Tensiomètres brassards	38
Tensiomètres fixes	10
Tests d'Ishihara	7
Toises	36
Visiotests	54

15.5 MATERIEL POUR L'ACTION SUR LE MILIEU DU TRAVAIL

Matériel	Nombre		
	2021	2022	2023
Anémomètre	1	1	1
Calibreur de débit volumique	3	2	2
Caméra GO PRO	1	1	1
Capteur vibration corps entier	1	1	1
Capteur vibration main bras	1	2	2
Cardiofréquencemètre	3	3	3
Casque de réalité virtuelle		2	2
Compteur à particules	1	1	1
Détecteur de CO	1	1	1
Détecteur de COV	1	1	1
Dosimètre de bruit Cirrus	20	20	20
Générateur de fumée TYNI CX	1	1	1
Pompe de prélèvement GILAIR3+	6	8	8
Pompe de prélèvement GILAIR3	2	2	2
Table de pesée CENTRE DE PESAGE	1	1	1
Sonomètre Intégrateur	1	1	1
Télécommande QUIZZBOX	40	40	40
TOTAL	86	87	88